

Migrations internationales : un enjeu planétaire

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le rapporteur a réussi à mener à bien un travail délicat qui aurait pu nous diviser et ne pas aboutir. Il a souhaité, dès le départ, que notre institution soit capable de prendre du recul sur la question et ne soit pas guidée uniquement par l'émotion d'une actualité particulièrement forte.

Les auditions nous ont beaucoup aidés à placer la question dans une dimension très large. Les données statistiques sur les mouvements de population, apportées par différents experts, sont essentielles pour prendre la mesure du sujet et pour mettre en place les dispositifs nécessaires.

Deux grandes problématiques de la question migratoire doivent être bien distinguées. Il ne faut, en effet, surtout pas mélanger les causes et les effets des migrations.

D'un côté, pour traiter des causes, nous avons à mettre en place des dispositifs pensés sur le long terme, avec l'ensemble de la communauté internationale et surtout avec l'appui des pays d'origine ; de l'autre, pour gérer les effets, il faut être en mesure, avec l'ensemble des pays européens et développés d'accueillir convenablement les nouveaux arrivés.

Mais sur dernier point, il ne faudrait pas que certains pays, derrière le paravent de déclarations humanitaires, fassent venir une main d'œuvre bon marché, exonérée de toute charge sociale et concurrencent de manière déloyale les États membres qui appliquent la réglementation. C'est une réalité à laquelle est confronté notamment le secteur agricole.

Toutefois, d'une façon générale, il serait paradoxal, dans cette économie mondialisée qui permet aux marchandises et aux capitaux de circuler largement, que seuls les Hommes soient empêchés de tout mouvement. Il n'en demeure pas moins que chacun doit avoir le droit de s'épanouir dans son pays.

À ce titre, les organisations agricoles, nationales et internationales, développent de nombreux partenariats, en particulier dans les pays d'Afrique, pour aider au maintien et au développement des économies agricoles locales, au bénéfice de l'ensemble des populations et des territoires environnants.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.